



## Grandes cultures

N°31

13/12/2016



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

[www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com)

<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Philippe PENICHOU  
FREDON Limousin  
[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)  
Suppléance : CDA 87  
[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

#### Maïs

Valérie LACORRE / CDA 87  
[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)  
Suppléance :  
FREDON Limousin  
[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)

#### Oléagineux

Valérie LACORRE / CDA 87  
[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)  
Suppléance :  
FREDON Limousin  
[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@alpc.chambagri.fr](mailto:accueil@alpc.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional de  
l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs,  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Grandes cultures  
ALPC N°31 du 13/12/2016 »



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur [www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com) et sur le site de la DRAAF  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

Recevez le Bulletin édition « Limousin » de votre choix gratuitement sur simple demande à [nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr](mailto:nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr)

## Ce qu'il faut retenir

### Céréales à paille

- **Limaces** : La surveillance se poursuit jusqu'à début tallage
- **Pucerons** : des températures supérieures à 12°C en journée peuvent être favorable aux pucerons.

Dans ce document, les codes de l'échelle BBCH seront systématiquement indiqués entre parenthèses, aux côtés du stade traditionnellement employé.

## Colza

**Avant l'entrée de l'hiver, pensez à réaliser une pesée de vos colzas !**

**Il est fortement conseillé de réaliser une double pesée pour raisonner au mieux l'utilisation des fertilisants azotés au printemps.**

*Pourquoi la pesée avant et après l'hiver ?*

Les colzas perdent beaucoup de feuilles avec les rigueurs de l'hiver. Or ces feuilles contiennent de l'azote (N). **Le Cetiom a démontré que 50 % de l'azote contenu dans ces feuilles qui tombent sous l'effet du gel, est réutilisé l'année même par le colza.** Il suffit de faire alors une première pesée avant les gelées puis une seconde en sortie d'hiver. On retiendra alors le poids frais moyen pour la détermination de la dose N à apporter au printemps.

### Évaluer l'azote absorbé à l'automne

Pour cela, il est nécessaire de faire dans les jours prochains une pesée de la matière verte du colza sur

1 m<sup>2</sup>, en suivant le protocole suivant :

- ✚ Choisir une zone homogène de la parcelle ;
- ✚ Prendre au hasard 4 placettes de 0,25 m<sup>2</sup> (0,25 m<sup>2</sup> = surface d'un cercle tracé à l'aide d'un fil de fer de 1,80 m qui enroulé forme un cercle de 0,25 m<sup>2</sup>) ;
- ✚ Couper les plantes au ras du sol dans les 4 placettes ;
- ✚ Peser l'ensemble ;

Si vous voulez connaître l'azote que votre colza a déjà absorbé, vous l'estimerez en multipliant ce poids frais récolté sur 1 m<sup>2</sup> par 70.

**Ex : 1 kg de matière verte = 70 kg d'azote déjà mobilisés par la culture.**

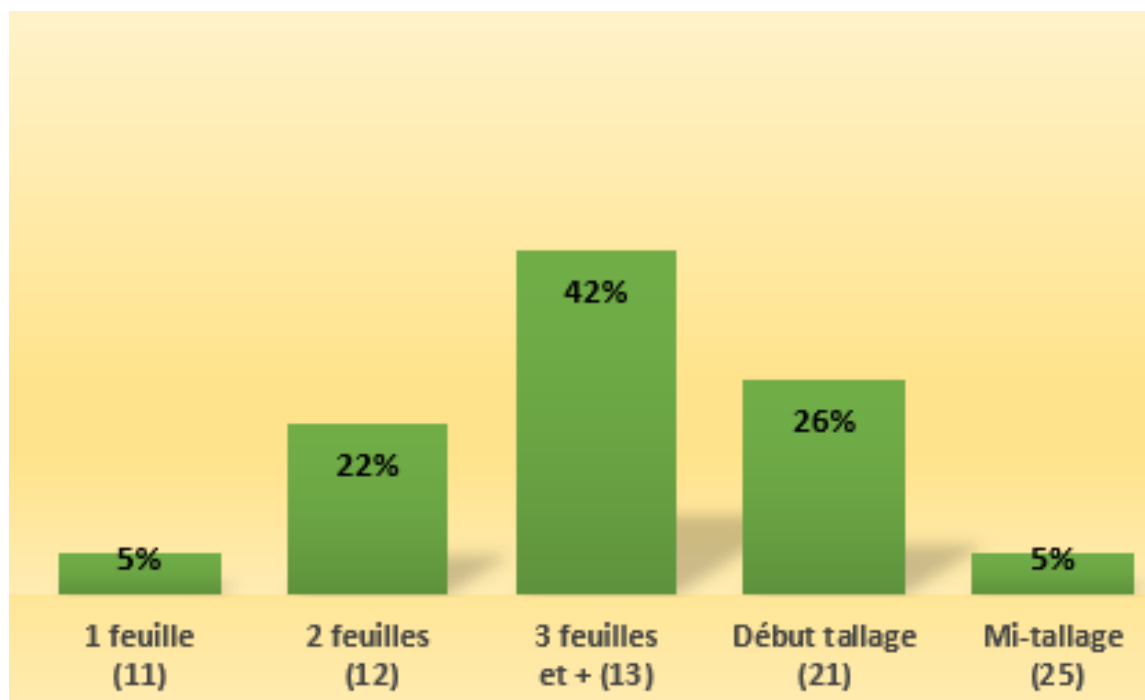
## Céréales à paille

Les conditions anticycloniques qui se poursuivent permettent des chantiers de désherbage dans de bonnes conditions. Au champ, peu d'évolution en ce début d'hiver météorologique, les premiers blés atteignent le stade début tallage sur notre réseau.

19 parcelles ont fait l'objet d'une observation (13 blés, 5 orges, 1 triticale).

- **Phénologie** (stades BBCH entre parenthèses)

La majorité des parcelles sont à « 3 feuilles ».



- **Limaces**

L'évaluation du risque à la parcelle s'appuie sur l'évolution des captures, les fréquences d'attaques (pourcentage de plantes présentant des morsures), le stade de la culture et la vigueur de sa croissance, les conditions météorologiques et la présence d'auxiliaires.

### **Observations du réseau**

6 parcelles sur 19 présentent cette semaine des plantes effilochées – Les dégâts concernent souvent les vieilles feuilles :

- Nexon (orge ; parcelle à début tallage) : 10 %
- Flavignac - Estrade (blé) : 20 %
- Nouzerines (orge) : 20 %
- Couzeix (blé) : 50 %
- Berneuil (orge ; parcelle à début tallage) : 65 %
- Breuilaufa (blé ; parcelle à début tallage) : 100 %

**Période de risque** : de semis à 3 feuilles

**Seuil indicatif de risque** : au-delà de 16 limaces piégées en une nuit ou 20 % de dégâts foliaires.

### **Evaluation du risque – limaces**

Les conditions poussantes permettent des capacités de compensation sur des plantes éventuellement déjà attaquées. Bien qu'aucune pluie ne soit annoncée à court et à moyen terme, la vigilance reste de mise.

### • **Cicadelles des céréales**

#### **Observations du réseau**

- Couzeix (blé) : 2
- Ajain (triticale) : 4

**Seuil indicatif de risque** : au-delà de 30 captures hebdomadaires.

**Périodes de risque** : de levée à 3 feuilles.

### **Evaluation du risque – cicadelles des céréales**

Le risque demeure faible, le faible nombre d'individus capturé tout au long de l'automne en atteste.

### • **Pucerons d'automne**

#### **Observations du réseau**

Aucun puceron piégé ou dénombré sur les plantes cette semaine.

#### **Seuil indicatif de risque**

10 % de pieds porteurs sur un échantillon d'au moins 50 plantes à partir de la levée ou station prolongée des individus plus de 10 jours.

### **Evaluation du risque – Pucerons d'automne**

Les protections de semences demeurent efficaces jusqu'à 5 feuilles. Les températures supérieures ou égales à 12°C en journée étant théoriquement favorables aux vols de pucerons, la vigilance demeurera.

---

## **La vernalisation : un passage au froid nécessaire pour fleurir**

(extrait d'arvalis-infos.fr - JC Deswarthe)

Les cultures semées à l'automne ont généralement besoin de températures basses pour fleurir au printemps. Si elles sont semées au printemps, elles restent le plus souvent végétatives et ne produisent pas d'épis. Le processus physiologique responsable de ce comportement est la « vernalisation ».

### **Des températures optimales comprises entre 3 et 10°C**

Ce processus qui se fait sans modification morphologique visible (on ne distingue un bourgeon vernalisé d'un bourgeon non vernalisé qu'à l'aide d'une loupe binoculaire) requiert des températures optimales comprises entre 3 et 10°C (températures moyennes journalières). En dehors de cette fourchette, il est ralenti, voire stoppé, si les températures descendent en-dessous de - 4°C ou excèdent 17°C.

A la fin de ce processus (maturité de vernalisation) qui intervient en général au cours du tallage, la plante acquiert une capacité, mais ne produit pas encore de fleurs. En revanche, cette capacité reste stable car elle est mémorisée et transmissible vers d'autres bourgeons au cours du temps : quand le bourgeon terminal a atteint la maturité de vernalisation, l'ensemble des bourgeons issus de la même plante produira des fleurs dès lors que les exigences en photopériode seront comblées par la suite.

### **Des besoins propres à chaque variété**

Chaque variété de blé tendre d'hiver possède ses propres exigences en jours vernalisants ; ces exigences correspondent à la note d'« alternativité » donnée lors de l'inscription.

Les variétés « alternatives » ont de faibles besoins (15 à 20 jours « efficaces »), à l'opposé des variétés « hiver » (45 à 60 jours vernalisants).

Tant que ces besoins ne sont pas remplis, la différenciation des jeunes apex en inflorescence ne se fait pas et l'épiaison ne peut avoir lieu. En revanche, le stade épi à 1 cm peut être atteint par le simple jeu de l'élongation des entre-nœuds.

### **Ne pas confondre avec la résistance au froid**

Vernalisation et résistance au froid sont deux notions distinctes mais néanmoins liées.

La résistance au froid est notamment liée à la capacité de la plante à s'endurcir au froid, et à conserver cette aptitude.

Cet endurcissement correspond à un phénomène d'adaptation de la plante lorsqu'elle est soumise progressivement à des températures inférieures à 10°C (température optimale de 3°C d'après les travaux canadiens). Ce phénomène d'accumulation progressive de résistance au froid est simultanément à la vernalisation de la plante. Les variétés alternatives, à plus faibles besoins en vernalisation ont donc une moindre capacité d'endurcissement, comparativement aux variétés de type hiver.

Le désendurcissement, c'est-à-dire la perte de résistance au froid, intervient essentiellement lorsque les températures remontent : très lent pour des températures juste au-dessus de 0°C, il s'accélère sensiblement au-dessus de 10°C. Une fois que la vernalisation est terminée, le désendurcissement n'est plus réversible : les plantes ne pourront plus s'endurcir à nouveau.

## **Prochain bulletin : A la reprise de végétation**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Grandes cultures – édition Limousin sont les suivantes :**  
la FREDON, les Chambres d'Agriculture et NATEA Agriculture.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*